

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE L'ENTREPRISE
IDENTIFICATION OF THE MIXTURE AND OF THE COMPANY

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT / PRODUCT IDENTIFIER

Nom du produit / Product name : FORCIL

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIEES PERTINENTES DU MELANGE ET UTILISATIONS DECONSEILLEES / RELEVANT IDENTIFIED USES OF THE MIXTURE AND USES ADVISED AGAINST

Utilisations identifiées pertinentes / Relevant identified uses :
Aliment complémentaire pour animaux / *Feed complementary*

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FDS / DETAILS OF THE SUPPLIER OF THE MSDS

Raison sociale / Company name : Flor'Animal
Adresse / Address : 14 chemin de segueilla - 31450 Corronsac
Téléphone / Phone : +33 (5) 61 40 72 12
Email : julien.carnet@floranimal.eu

1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE / EMERGENCY TELEPHONE NUMBER

INRS / ORFILA : +33 (1) 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS
HAZARDS IDENTIFICATION

2.1. CLASSIFICATION DU MELANGE / CLASSIFICATION OF THE MIXTURE

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) / According to Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP)
Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.
This mixture does not pose physical hazard. Refer to the recommendations regarding other products present on the site.
Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8).
This mixture does not pose health hazard except any limit values for occupational exposure (Refer to sections 3 and 8).
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
This mixture does not pose environmental hazard. No environmental harm is known or expected under normal use.

2.2. ELEMENTS D'ETIQUETAGE / LABEL ELEMENTS

Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) / According to Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP)
Aucun élément d'étiquetage n'est requis pour ce mélange.
No hazard information is needed on the label for this mixture.

2.3. AUTRES DANGERS / OTHER HAZARDS

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement / Physicochemical harmful effects to human health and to the environment :
A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque supplémentaire particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.
To our knowledge this product does not pose any additional risk, subject to compliance with general hygiene rules.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

3.1. SUBSTANCES / SUBSTANCES

Non applicable. / *Not applicable.*

3.2. MELANGES / MIXTURES

Non applicable. / *Not applicable.*

RUBRIQUE 4 : PREMIER SECOURS
FIRST-AID MEASURES

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS / DESCRIPTION OF FIRST AID MEASURES

En cas d'inhalation / If inhaled :

Transporter les personnes contaminées à l'air libre et les garder au chaud et au repos.

En présence de troubles respiratoires, faire appel à un médecin.

Remove contaminated persons to fresh air and keep them warm and at rest.

Call a doctor in case of respiratory disorders.

En cas de contact avec les yeux / In case of contact with eyes :

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un médecin.

Rinse eyes with water.

Call a doctor if a pain, a redness or a visual disturbance occurs.

En cas de contact avec la peau / In case of contact with skin :

Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon.

Si l'irritation persiste ou en cas de lésion cutanée, consulter un médecin.

Wash skin thoroughly with water and soap.

Call a doctor if irritation persists or in case of skin lesion.

En cas de contact d'ingestion / If swallowed :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir.

En cas de malaise, consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

Rinse mouth with water. Do not induce vomiting.

In case of discomfort, get medical advice (Show the label).

4.2. PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFERES / MOST IMPORTANT SYMPTOMS AND EFFECTS, BOTH ACUTE AND DELAYED

Inhalation / Inhalation : Non spécifiquement concerné / *Not specifically concerned*

Contact avec les yeux / Eyes contact : Non spécifiquement concerné / *Not specifically concerned*

Contact avec la peau / Skin contact : Non spécifiquement concerné / *Not specifically concerned*

Ingestion / Ingestion : Non spécifiquement concerné / *Not specifically concerned*

4.3. INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NECESSAIRES / INDICATION OF ANY IMMEDIATE MEDICAL ATTENTION AND SPECIAL TREATMENT NEEDED

Traitement symptomatique. / *Symptomatic treatment.*

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
FIRST-FIGHTING MEASURES

Non inflammable. / *Non-flammable.*

5.1. MOYENS D'EXTINCTION / *EXTINGUISHING MEDIA*

Moyens d'extinction appropriés / *Recommended extinguishing media :*

En cas d'incendie, utiliser :

- › Eau pulvérisée ou brouillard d'eau ;
- › Mousse ;
- › Poudres ;
- › Dioxyde de carbone (CO₂).

In case of fire, use :

- › *Water spray ;*
- › *Alcohol resistant foam ;*
- › *Dry powder ;*
- › *Carbon dioxide.*

Moyens d'extinction inappropriés / *Non-recommended extinguishing media :*

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- › Jet d'eau.

In case of fire, do not use :

- › *Water jet.*

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DU MÉLANGE / *SPECIAL HAZARDS ARISING FROM THE MIXTURE*

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Ne pas respirer les fumées.

A fire will produce dense black smoke. Exposure to decomposition products may cause a health hazard. Do not breathe fumes.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS / *ADVICE FOR FIRE-FIGHTERS*

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

Thermal decomposition may release toxic and/or hazardous gases, thus fire fighters should wear a self-contained breathing apparatus.

RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE ***ACCIDENTAL RELEASE MEASURES***

6.1. PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE / *PERSONAL PRECAUTIONS, PROTECTIVE EQUIPMENT AND EMERGENCY PROCEDURES*

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Refer to protection measures listed in sections 7 and 8.

6.2. PRECAUTIONS RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT / *ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS*

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Do not allow spills to enter drains or waterways.

6.3. METHODES ET MATERIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE / *METHODS AND MATERIAL FOR CONTAINMENT AND CLEANING UP*

Récupérer le produit par moyen mécanique (Balayage/Aspirateur).

Recover product by mechanical means.

6.4. REFERENCE A D'AUTRES SECTIONS / *REFERENCE TO OTHER SECTIONS*

Aucune donnée n'est disponible.

No data available.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE *HANDLING AND STORAGE*

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

Requirements for storage room are applicable to areas in which the mixture is manipulated.

7.1. PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER / PRECAUTIONS FOR SAFE HANDLING

Assurer une aération suffisante.

Ensure adequate ventilation.

Se laver les mains après chaque utilisation.

Wash hands after each application.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

It is forbidden to smoke, eat and drink in areas in which the mixture is used.

Il est nécessaire d'enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

It is necessary to remove contaminated clothing and protective equipment before enter in a restoration area.

7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SURS, Y COMPRIS EVENTUELLES INCOMPATIBILITES / CONDITIONS FOR SAFE STORAGE, INCLUDING ANY INCOMPATIBILITIES

Conserver dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière, dans un local frais et ventilé.

Keep in original packaging, protected from light, in a cool and well ventilated area.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S) / SPECIFIC END USE(S)

Aucune donnée n'est disponible.

No data available.

RUBRIQUE 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE *EXPOSURE CONTROL / PERSONAL PROTECTION*

8.1. PARAMETRES DE CONTROLE / CONTROL PARAMETERS

Valeurs limites d'exposition professionnelle / Occupational exposure limits :

Pas de limite d'exposition établie. Se référer aux réglementations nationales applicables pour connaître les valeurs limites dans d'autres pays que la France.

No occupational exposure limit. Refer to national laws to know occupational exposure limits in a country other than France.

8.2. CONTROLES DE L'EXPOSITION / EXPOSURE CONTROL

Mesures de protection individuelle / Personal protective equipment :

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Use clean and correctly maintain protective equipments.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Store protective equipment in a clean place, keep away from work area.

Protection des yeux / *Eye protection* :

Eviter le contact avec les yeux.

Avoid contact with eyes.

Protection des mains / *Hand protection* :

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Wear suitable chemical safety gloves in case of prolonged or repeated contact with skin.

Protection du corps / *Body protection* :

Porter un vêtement de travail régulièrement lavé.

Wear work clothing regularly washed.

Protection respiratoire / *Respiratory protection* :

Porter un appareil de protection respiratoire.

Wear un respiratory protective equipment.

Contrôle d'exposition liés à la protection de l'environnement / Environment exposure control :
Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

8.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S) / SPECIFIC END USE(S)

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

RUBRIQUE 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES / INFORMATION ON BASIC PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Etat physique / Appearance : Liquide / Liquid
Couleur / Color : Violet - Rouge / Purple - Red
pH / pH : 2 - 3
Densité / Density : 0,95 - 1,15

9.2. AUTRES INFORMATIONS / OTHER INFORMATION

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

RUBRIQUE 10 : STABILITE ET REACTIVITE
STABILITY AND REACTIVITY

10.1. REACTIVITE / REACTIVITY

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

10.2. STABILITE CHIMIQUE / CHEMICAL STABILITY

Ce mélange est stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.
This mixture is stable under recommended storage and handling conditions (See section 7).

10.3. POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES / POSSIBILITY OF HAZARDOUS REACTIONS

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

10.4. CONDITIONS A EVITER / CONDITIONS TO AVOID

Température excessive, flammes directes ou toute autre source de chaleur.
High temperatures, open flames or other heat source.

10.5. MATIERES INCOMPATIBLES / INCOMPATIBLE MATERIALS

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

10.6. PRODUITS DE DECOMPOSITIONS DANGEREUX / HAZARDOUS DECOMPOSITION PRODUCTS

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

RUBRIQUE 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE **TOXICOLOGICAL INFORMATION**

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES / INFORMATION ON TOXICOLOGICAL EFFECTS

Toxicité aiguë / Acute toxicity : Non classé / *Not classified*

Corrosion - Irritation cutanée / Skin Corrosion - Skin irritation : Non classé / *Not classified*

Lésions oculaires graves - Irritation oculaire / Eye damage - Eye irritation : Non classé / *Not classified*

Sensibilisation respiratoire ou cutanée / Respiratory or skin sensitization : Non classé / *Not classified*

Mutagénicité sur les cellules germinales / Germ cell mutagenicity : Non classé / *Not classified*

Cancérogénicité / Cancerogenicity : Non classé / *Not classified*

Toxicité pour la reproduction / Reproductive toxicity : Non classé / *Not classified*

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) / Specific target organ toxicity after single exposure : Non classé / *Not classified*

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) / Specific target organ toxicity after repeated exposure : Non classé / *Not classified*

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES **ECOLOGICAL INFORMATION**

12.1. TOXICITE / TOXICITY

Ce produit n'est pas considéré comme toxique ou nocif pour le milieu aquatique.
This product is not considered as toxic or harmful to aquatic life.

12.2. PERSISTANCE ET DEGRADABILITE / PERSISTENCE AND DEGRADABILITY

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION / BIOACCUMULATIVE POTENTIAL

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

12.4. MOBILITE DANS LE SOL / MOBILITY IN SOIL

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPvB / RESULTS OF PBT AND VPvB ASSESSMENT

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES / OTHER ADVERSE EFFECTS

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

RUBRIQUE 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION **DISPOSAL CONSIDERATIONS**

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

Adequate mixture and contaminated packaging waste need to be determined according to Directive 200/98/CE.

13.1. METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS / WASTE TREATMENT METHODS

Déchets / Waste :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Pour l'élimination au sein de l'UE, utiliser le code déchet en vigueur, selon le Catalogue Européen de Déchets (CED).

Waste management need to be done without undertaken health and environmental hazard, including without generated risks for water, air, soil, fauna and flora.

Recycle or dispose of waste in compliance with current legislation, preferably via a certified collector or company.

For disposal within EU, use the appropriate waste code number, according to the European Waste Catalogue.

Emballages souillés / Contaminated packaging :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Pour l'élimination au sein de l'UE, utiliser le code déchet en vigueur, selon le Catalogue Européen de Déchets (CED).

Empty the container completely. Keep label on the container.

Recycle or dispose of waste in compliance with current legislation, preferably via a certified collector or company.

For disposal within EU, use the appropriate waste code number, according to the European Waste Catalogue.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT INFORMATION

Conformément aux exigences de ADR pour le transport par route. Si besoin, se référer aux textes RID, ADN, IMDG et/ou IATA pour les transports par voies ferroviaire, de navigation intérieures, maritime ou aérienne.

According to the requirements of ADR for road transport. If necessary, refer to RID, ADN, IMDG and/or IATA for rail, inland waterway, sea or air transport

14.1. NUMERO ONU / UN NUMBER

N° ONU / *UN Number* : Non applicable / *Not applicable*

14.2. NOM D'EXPEDITION DES NATIONS UNIES / UN PROPER SHIPPING NAME

Désignation officielle de transport / *Proper shipping name* : Non applicable / *Not applicable*

14.3. CLASSES DE DANGER POUR LE TRANSPORT / TRANSPORT HAZARD CLASS(ES)

Classe(s) de danger pour le transport / *Transport hazard class(es)* : Non applicable / *Not applicable*

Etiquette de danger / *Hazard label* : Non applicable / *Not applicable*

14.4. GROUPE D'EMBALLAGE / PACKAGING GROUP

Groupe d'emballage / *Packaging group* : Non applicable / *Not applicable*

14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENTAL HAZARDS

Dangereux pour l'environnement / *Environmentally hazardous* : Non applicable / *Not applicable*

14.6. PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE PAR L'UTILISATEUR / SPECIAL PRECAUTIONS FOR USER

Code de classification / *Classification code* : Non applicable / *Not applicable*

Quantités exceptées / *Excepted quantities* : Non applicable / *Not applicable*

Quantités limitées / *Limited quantities* : Non applicable / *Not applicable*

Danger n° (Code Kemler) / *Hazard No (Kemler code)* : Non applicable / *Not applicable*

Code de restriction concernant les tunnels / *Load's tunnel restriction code* : Non applicable / *Not applicable*

14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMEMENT A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC / TRANSPORT IN BULK ACCORDING TO ANNEX II OF MARPOL 73/78 AND THE IBC CODE

Non applicable.
Not applicable.

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES
REGULATORY INFORMATION

15.1. REGLEMENTATION / LEGISLATION PARTICULIERES AU MELANGE EN MATIERE DE SECURITE, DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT / SAFETY, HEALTH AND ENVIRONMENTAL REGULATIONS / LEGISLATION SPECIFIC FOR THE MIXTURE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH.
Ni le produit, ni les substances contenues dans le produit ne sont sur la liste Candidate REACH.
Ni le produit, ni les substances contenues dans le produit ne sont listés à l'Annexe XIV de REACH.
No restriction according to Annex XVII to REACH.
Neither the product, nor its substances are on the REACH candidate list.
Neither the product, nor its substances are listed on Annex XIV of REACH.

15.2. EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE / CHEMICAL SAFETY ASSESSMENT

Aucune donnée n'est disponible.
No data available.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS
OTHER INFORMATION

Modifications / Changes : -

Abréviations / Abbreviations :

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route
European agreement concerning the international carriage of dangerous goods by Road
IMDG : International Maritime Dangerous Goods
IATA : International Air Transport Association
RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail

Avis de non responsabilité / Disclaimer :

Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources fiables. Elles sont établies sur la base de nos connaissances à la date de mise à jour indiquée. Elles ont pour but d'aider l'utilisateur et ne doivent pas être considérées comme une garantie.

Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés à celles-ci.

Toutes les substances ou mélanges peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Nous ne pouvons pas garantir que les dangers soient décrits de manière exhaustive.

Cette fiche a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Cette fiche ne dispense, en aucun cas, l'utilisateur du produit de respecter l'ensemble des textes législatifs, réglementaires et administratifs relatifs au produit, à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé humaine et de l'environnement.

Information contained on this Safety Material Data Sheet come from reliable sources. They are established on our current level of knowledge at the last update date. Their purpose is to help user and they should not be seen as a guarantee.

Conditions or methods of handling, storage, use or disposal are not beyond our control. We disclaim any responsibility for any loss, damage or cost linked to our triggered by the product.

All substances and mixtures could present unknown hazards and need to be use with precaution. We cannot guarantee that the description of hazard is comprehensive.

This Safety Material Data Sheet is written for this product and is to be used for this product only. If the mixture is used as components of other product, information could be not applicable.

Users of this product must comply with all applicable health, safety and environmental laws, regulations and orders.